

Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

LUB 21  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé: Non-classifié  
 Physique: Non-classifié  
 Environnement: Non-classifié  
 Autres dangers : Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases de risque (R) : Aucun(e)  
 Phrases de conseils de prudence (S): Aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
Ethanol, 2-(2-aminoethoxy)-	929-06-6	213-195-4	<5	C	R34	
Carbamic acid, butyl-, 3-iodo-2-propynyl ester	55406-53-6	259-627-5	<1	Xn,N	20/22-41-50	

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes  
 Faire appel à un médecin si l'irritation persiste  
 Contact avec la peau : Laver au savon.  
 Faire appel à un médecin si l'irritation persiste  
 Inhalation : Air frais, tenir calme et au chaud.  
 Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent  
 Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion  
 Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

Inhalation :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Ingestion :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

#### 6.4. Référence à d'autres sections



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition :

Pas de renseignements disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
Assurer une ventilation adéquate  
**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)  
**la peau et les mains :** Porter des gants  
Nitrile  
**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect : état physique :** Liquide.  
**couleur :** Ambré.



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

odeur : Odeur caractéristique.  
pH : 9.2 (à concentration 5 %)  
Point/intervalle d'ébullition : non déterminé  
Point d'éclair : > 100 °C  
Vitesse d'évaporation : Non connu.  
Limites d'explosion : limite supérieure : Non connu.  
limite inférieure : Non connu.  
Pression de vapeur : non déterminé  
Densité relative : 1.096 g/cm3 (@ 15°C).  
Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : > 200 °C  
Viscosité : 13.9 mPa.s (@ 40°C).

## 9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils blank

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Ingestion :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

#### Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.  
Emballage contaminé : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Polluant marine No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: Non applicable.  
IMDG - Ems: Non applicable.  
IATA/ICAO - PAX: Non applicable.  
IATA/ICAO - CAO Non applicable.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires



Nom du produit : LUB 21 Date de création/révision : 29.11.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS000869\_2\_20111129 (FR) Remplace :

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°49: Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines, Tableau n°49bis: Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.